

**Le proprio de l'Auberge Hatley devient chevalier de la Légion d'honneur française (A3)**



**S P O R T S**

**Lucas bat Hilton mais rate le K.O.**

- CAHIER C



**SALON DU LIVRE**

**Une 21e édition confrontée au boycott des enseignants (C8)**

# La Tribune

**jeudi**  
SHERBROOKE  
14 octobre 1999  
90e ANNEE - No 200  
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

**La Tribune**  
**564-0999**

01191

## Ascot Corner



**La police saisit des armes et des stupéfiants (A3)**

## Fuite de gaz



**Près de 300 élèves évacués à l'école Sainte-Anne (A7)**

## Congé parental

**Ottawa allonge la durée jusqu'à un an (D1)**

## Camionneurs en colère



**Les chefs syndicaux réclament une rencontre avec Québec (D1)**

## Météo / D2

**SOLEIL**

**8**

7h01

18h04



17 oct 24 oct 31 oct 08 nov

# Canadian Tire lorgne Rock Forest

Sherbrooke

Le franchisé de Canadian Tire de Sherbrooke, Daniel Roy, écarte de manière définitive les terrains longeant l'autoroute 410 pour l'implantation de son magasin «nouvelle génération». M. Roy affirme même qu'il ne voit pas de terrains convenant à ses besoins à Sherbrooke et admet qu'une étude exploratoire est entreprise sur un site situé à l'extérieur de la Ville, vraisemblablement à Rock Forest.

«Aujourd'hui, demain, après-de-



Daniel Roy

main, une chose est certaine: nous n'irons pas en bordure de l'autoroute 410. Les millions qu'espère le promoteur Robert Morin ne seront pas ceux de Canadian Tire», a indiqué Daniel Roy, dans une entrevue à La Tribune.

M. Roy s'est accordé une semaine

à son retour de vacances pour décanter la décision du conseil municipal de Sherbrooke, qui s'est objecté à la venue de Canadian Tire devant le Carrefour de l'Estrie. Le commerçant en arrive à la conclusion que les «élus ont manqué le train et que la Ville a eu une attitude vexante à l'endroit d'une chaîne nationale établie à Sherbrooke depuis 60 ans».

«L'architecture de nos magasins est acceptable à Fleurimont, Magog, Granby, Drummondville et dans 300 autres villes du pays. Vivons-nous sur une autre planète à Sherbrooke? Lorsqu'un

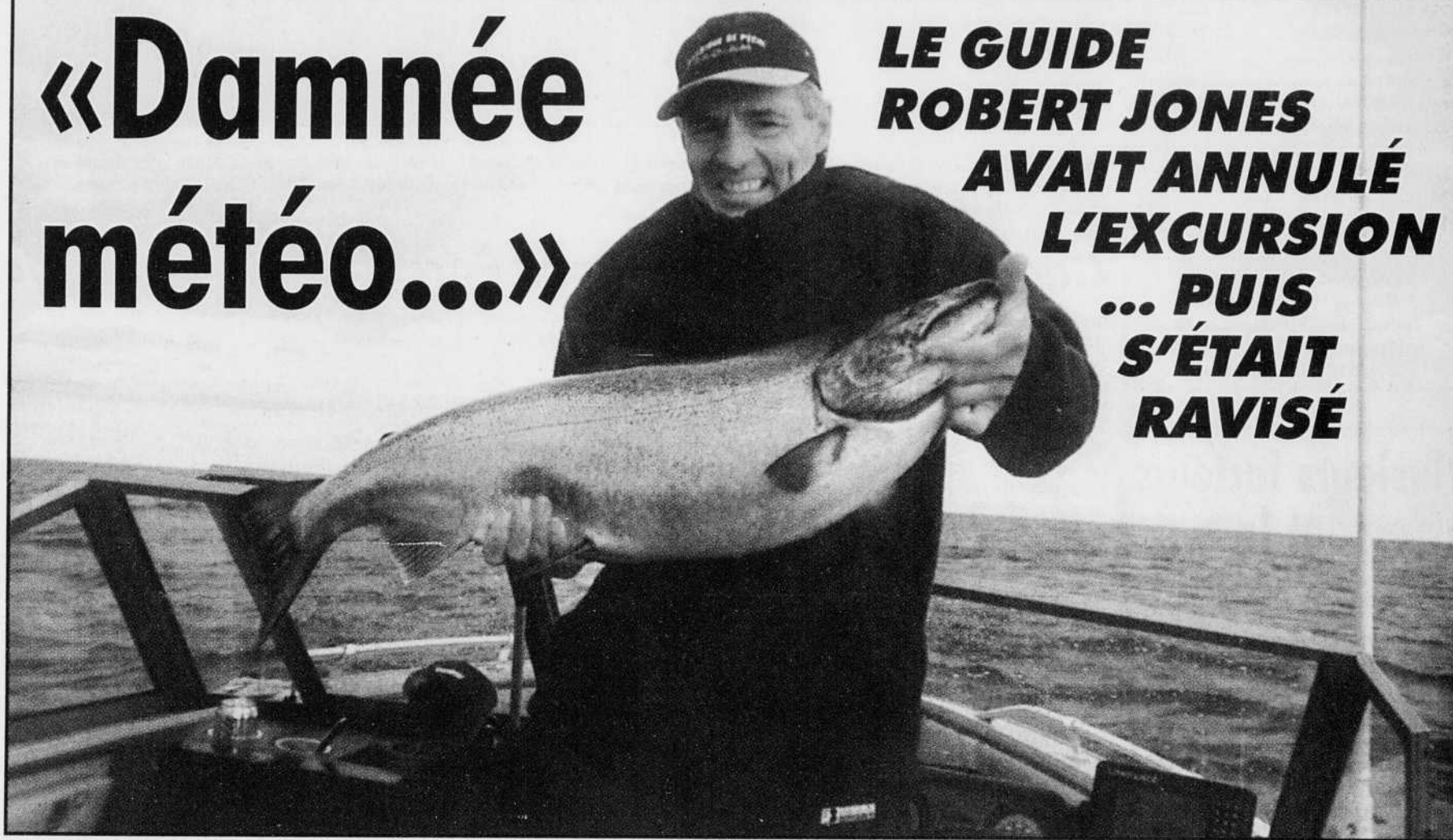
fonctionnaire écrit dans un rapport que le revêtement du magasin que nous projetions devant le Carrefour lui donnerait un aspect criard et plastique, il ne fait que répéter les propos du maire Perrault», soutient M. Roy en se référant à un article paru dans La Tribune le 21 août 1997, dans lequel Jean Perrault affirmait «qu'il ne serait pas très esthétique d'implanter un immense entrepôt avec 8 ou 10 portes de garage sur un boulevard de prestige».

«Ces jugements sont superficiels et

Canadian Tire... (suite en A2)

## «Damnée météo...»

**LE GUIDE ROBERT JONES AVAIT ANNULÉ L'EXCURSION ... PUIS S'ÉTAIT RAVISÉ**



En raison des prévisions météorologiques, le guide Robert Jones avait annulé dimanche soir l'excursion de pêche qui a tourné au drame le lendemain au lac Saint-Pierre. C'est en se levant de tôt matin, lundi, qu'il s'est ravisé et a convoqué les autres membres du groupe. Sur cette photo, M. Jones, un passionné de la pêche, était très fier de sa prise, un saumon de 29 livres, capturé en juillet dernier.



Mario Goupil

Toute une nuit à attendre, à espérer, pour finalement apprendre le matin, en regardant Salut, Bonjour! à la télévision, que le pire de tous les scénarios élaborés par la famille pendant ces longues heures d'attente, concordait avec la réalité. Le journaliste annonce en effet qu'une horrible tragédie s'est produite au lac Saint-Pierre dans la cadre d'une excursion de chasse (!). Le bilan: trois personnes sont décédées, deux ont survécu.

À la résidence de Robert Jones, à Drummondville, c'est la consternation. La stupeur également de voir que c'est la télévision qui leur apprend ce drame. Pourtant, chez les Jones, on était en contact étroit avec un représentant de la garde côtière depuis que Gisèle Jones, l'épouse de Robert, lui avait fait part de son inquiétude, voire même son appréhension. «On leur parlait aux 10 minutes...», s'étonne Annie Jones, la fille du guide de l'excursion.

Le porte-parole de la garde côtière ne peut que confirmer, s'excuser, mais ce n'est pas de sa faute, assure-t-il. La Sécurité du Québec est également impliquée dans l'opération et probablement que les journalistes ont tout entendu sur les balayeurs d'ondes policières.

Trois morts, deux rescapés. C'est le bilan final confirmé.

Dire que la veille, Robert Jones avait annulé l'expédition de pêche - et non de chasse comme on avait d'abord annoncé à la télé - dont il devait être le guide, en raison des prévisions météorologiques. Cette excursion aurait été sa troisième en autant de jours durant cette longue fin de semaine de l'Action de grâce.

On annonçait du vent, du mauvais temps pour lundi. Dimanche soir, M. Jones avait donc avisé son voisin, le conseiller municipal Mario Jacques, que l'excursion ne tenait plus.

Toutefois, en se levant très tôt lundi matin, M. Jones s'est étonné devant le temps superbe qu'il fait à l'extérieur. Pas de vent, rien. «Damnée météo, lance-t-il, y sont toujours dans les patates.»

Coup de fil à Mario Jacques. «Si tu peux réunir ton quatuor de pêcheurs, on y va», lui annonce M. Jones. Roger Auger y sera aussi. Toutefois, Valérie Jacques, la fille du conseiller, et Frédéric Bourret, son petit copain, viendront remplacer à pied levé les deux autres pêcheurs qui devaient faire partie du quatuor original. Les deux jeunes décédés dans la tragédie ne devaient donc même pas être de cette excursion de pêche.

Le groupe a pêché tout l'avant-midi lundi. Lorsque le vent s'est levé en après-midi, Robert Jones a voulu regagner la marina. Le moteur de son embarcation s'est mis à connaître des ratés. Il s'éteignait à tous les 50 pieds. Puis une forte vague a renversé le bateau. L'accident s'est produit vers 14h30. M. Jones aurait été le premier à rendre l'âme, une heure plus tard.

- 0 - 0 - 0 -

C'est l'épouse du conseiller Mario Jacques qui a contacté Mme Jones, lundi soir. Elle s'inquiétait parce que Frédéric Bourret, le copain de sa fille, devait participer à une autre activité en soirée. Or, les cinq pêcheurs n'étaient toujours pas rentrés.

«Le soir, on ne s'inquiétait pas vraiment parce qu'il arrivait très souvent à papa d'amener les pêcheurs manger au restaurant, au terme d'une excursion», raconte Annie Jones.

Coup de fil à la marina du lac Saint-Pierre où Robert Jones fait presque partie des meubles, tellement il s'y rend souvent pour exercer sa passion de guide pour la pêche. Effectivement, le véhicule tout neuf dont il s'est porté acquéreur jeudi dernier, s'y trouve toujours. L'alarme est donnée. Une nuit d'attente commence. Puis, le matin venu, le journaliste apparaît à la télévision. C'est le drame.

«On gardait quand même espoir parce que papa

possédait une combinaison nautique de couleur orange qu'il portait pour se préserver de l'hypothermie. De plus, ce costume flotte sur l'eau. Papa le portait toujours. Alors, on se disait qu'il allait être O.K.», explique Annie Jones.

L'oncle de cette dernière décide de se rendre à la marina. Malheur! la combinaison orange est demeurée dans le véhicule.

«On a dû appeler à l'hôpital de Nicolet. C'est en demandant l'identité des deux survivants que nous avons su que mon père était mort», raconte en pleurs, la fille du guide drummondvillois.

Fallait-il que les suites du drame se déroulent de cette façon? Que des informations tronquées soient véhiculées par les médias, comme ces histoires d'excursion de chasse et de crise cardiaque de Robert Jones? Cela a grandement contrarié les proches de M. Jones.

«Mon père n'est pas mort d'une crise cardiaque, tient à préciser Annie Jones. Nous avons parlé au coroner et il nous a dit que c'est l'hypothermie, suivie d'une noyade qui l'a emporté. Mon père était fatigué puisqu'il en était à sa troisième excursion de la fin de semaine. Des trois personnes décédées, c'est lui qui est mort le premier.»

Les Jones disent avoir tout de même apprécié les efforts déployés par la garde côtière et les policiers de la SQ à travers ce drame. Mais la famille n'a pas pris le travail de quelques journalistes et elle l'a fait savoir de vive voix aux personnes concernées.

«Mon père était un homme très prudent. Il était le genre d'homme qui voyait à tout, qui organisait tout. De plus, je ne connais personne qui ne l'aimait pas. J'ai 28 ans, et jamais je n'ai vu mon père se fâcher. Au lieu de parler contre quelqu'un, il préférerait ne pas parler. On vient de perdre un gros morceau», a conclu en larmes, Annie Jones.

Les funérailles de Robert Jones auront lieu samedi à Drummondville.

## PÉNIBLE LENDEMAIN DE TRAGÉDIE À DRUMMONDVILLE

**«La pêche, c'est ce qui rendait mon mari heureux» - L'ÉPOUSE DU GUIDE**

DEUX PAGES DE RÉACTIONS (A4 ET A5)

**LE RESCAPÉ MARIO JACQUES TÉMOIGNE À L'HÔPITAL**

**«Ma fille m'a sauvé»**



Les spécialistes de la photographie NUMÉRIQUE... FUJIFILM

**IMACOM**

Un vaste choix de caméras numériques en magasin!

DIGITALISATION (SCAN)  
IMPRESSIONS NUMÉRIQUES  
GRANDS-FORMATS JET D'ENCRE  
ARCHIVAGE SUR CD-ROM

**MX 700**  
**digital**



1,5 millions pixels • Carte SmartMedia de 2 Mo  
Pile Lithium rechargeable • Adaptateur AC  
Windows/Mac • Inclus ADOBE PHOTODELUXE  
GRATUIT CARTE-MÉMOIRE 8 MO.

**849\$**

1306, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) (819) 565-0000 • (819) 564-2494

# La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
(division La Tribune)

## TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

## LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente.....3,52 \$  
T.P.S. ....25 \$  
T.V.Q. ....28 \$  
Coût à l'abonné.....4,05 \$

## ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## INDEX

- Arts et spectacles:.....C-6
- Bandes dessinées:.....D-4
- Décès:.....D-5
- Économie:.....B-3
- Louissette Vézina:.....D-7
- Messier en liberté:.....D-2
- Mode:.....A-1
- Opinions:.....A-6
- Petites annonces:.....D-3
- Sports:.....C-1

Page Internet:  
<http://www.latribune.qc.ca>  
Courrier électronique:  
[redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca)  
Télécopieur de la rédaction:  
(819) 564-8098

## Plusieurs facteurs affectent la réussite scolaire des garçons

Lia LEVESQUE  
Montréal (PC)

Les écarts de réussite entre garçons et filles dépendent de plusieurs facteurs, selon le Conseil supérieur de l'éducation, dont une façon d'apprendre qui est différente selon le sexe, des attentes différentes des parents et enseignants selon le sexe de l'enfant et une présence insuffisante du père au primaire.

Le Conseil supérieur de l'éducation a publié hier un avis d'une centaine de pages intitulé «Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles». Le Conseil y étudie les causes de cet écart de réussite scolaire et propose des moyens pour tenter de le corriger.

Entre autres, la présidente du Conseil supérieur de l'éducation Céline Saint-Pierre souligne que les pères ne sont pas suffisamment présents dans l'aide aux devoirs, au primaire.

Très tôt, les jeunes garçons voient leur père lire le journal mais jamais de livre, alors que leur mère lit des livres. Les garçons relient donc la lecture et l'apprentissage de sa langue maternelle à des qualités féminines.

Comme les garçons aiment moins lire un livre, mais apprécient l'ordinateur, le Conseil suggère d'utiliser les nouvelles technologies de l'information pour leur rendre la lecture et la rédaction plus attrayantes.

En se basant sur des études en sciences de l'éducation, le Conseil supérieur de l'éducation indique aussi que les «styles cognitifs» y sont pour quelque chose, c'est-à-dire la façon qu'ont les garçons et les filles d'emmagasiner et utiliser les informations qui leur sont transmises.

Par exemple, les garçons seraient davantage enclins à l'analyse de situations parce qu'ils sont confrontés à leur milieu physique dès la petite enfance. Les filles, qui sont plus poussées à l'exploration du monde social, développeraient une pensée plus «holistique». Or, cette pensée leur permettrait de mieux saisir les règles de la classe et les attentes des enseignants à leur endroit.

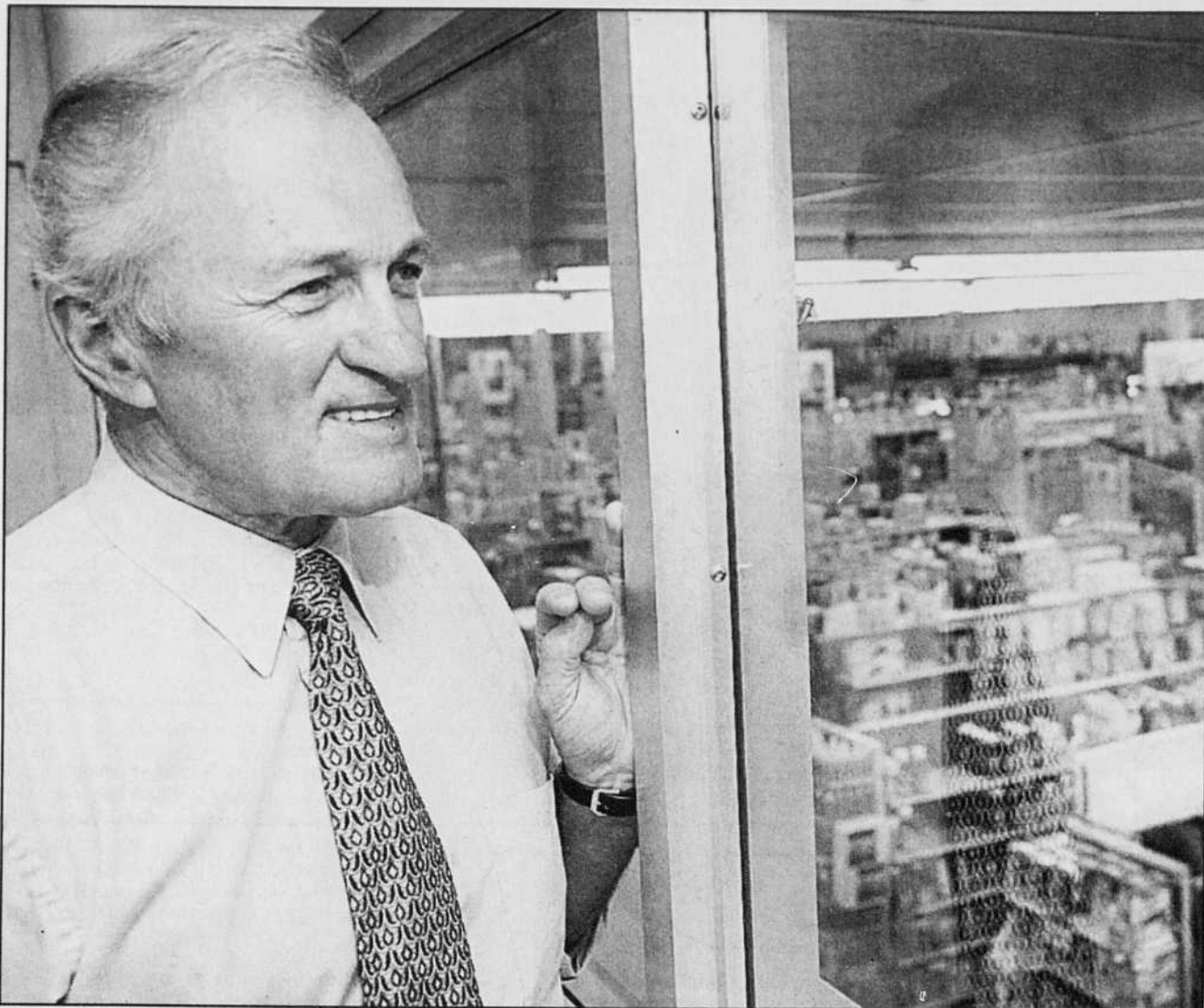
### Les filles apprendraient mieux

Aussi, à potentiel intellectuel égal, les filles apprendraient mieux que les garçons parce qu'elles manifestent plus de contrôle d'elles-mêmes et qu'elles maîtrisent mieux les situations changeantes et s'y adaptent plus facilement.

Le Conseil va même jusqu'à suggérer que l'on poursuive des études sur la non-mixité des classes dans certaines matières.

Mme Saint-Pierre souligne que cette non-mixité aurait le mérite d'aider à la fois les garçons et les filles, chacun dans le secteur où ils réussissent moins bien. Ainsi, on pourrait adapter l'enseignement des sciences aux filles, pour les intéresser à la physique, par exemple, et adapter l'enseignement de l'écriture et de la lecture aux garçons.

# Daniel Roy accuse la Chambre de commerce de manquer de sérieux



Sherbrooke

Daniel Roy ne trouve pas à redire seulement contre les membres du conseil municipal, quant à l'appréciation du projet d'implantation de Canadian Tire devant le Carrefour. Les dirigeants de la Chambre de commerce de la région sherbrookeuse en prennent aussi pour leur rhume.

«L'exécutif de la Chambre avait appuyé notre projet, le président s'est présenté à l'assemblée publique du conseil municipal en demandant un sursis pour avoir le temps d'analyser le rapport du comité d'urbanisme. Une heure plus tard, il s'est dit satisfait des explications fournies par les élus. Ça manque de rigueur et de sérieux», tempête Daniel Roy, qui est membre de la Chambre de commerce de la région sherbrookeuse depuis 1976.

Le commerçant soutient que l'organisation représentant le milieu des affaires aurait dû exiger de la part des autorités municipales un vrai débat d'idées sur le contenu du rapport du CCU.

«Personne, pas même un seul représentant de la Chambre n'a eu l'occasion d'adresser une seule question aux conseillers techniques et aux élus qui sont membres du conseil municipal. Au lieu de se plaindre, la Chambre applaudit. Comme leadership, ce n'est pas très édifiant», déplore M. Roy.

Daniel Roy en appelle à la communauté des affaires de Sherbrooke pour une plus grande vigilance dans le futur.

«Oubliez les intérêts de Daniel Roy, ceux de Marcel Adams ou d'un autre. Les constatations que je soulève sont des faits. Si tous les dossiers sont traités ainsi à la Ville de Sherbrooke, ça m'inquiète et j'espère que d'autres partageront mon inquiétude», de conclure le commerçant.

Daniel Roy n'est pas tendre envers la Chambre de commerce de la région sherbrookeuse, pour son attitude dans le dossier d'implantation d'un Canadian Tire en face du Carrefour de l'Estrie. «Au lieu de se plaindre, la Chambre applaudit. Comme leadership, ce n'est pas très édifiant», déplore M. Roy.

## Canadian Tire lorgne Rock Forest (suite de la Une)

traduisent la méconnaissance des dossiers. Ce n'est pas le comportement de gens sérieux en affaires. J'ai longtemps été le seul Québécois à siéger sur le conseil d'administration de Canadian Tire à Toronto, je connais les rouages de l'entreprise. Je ne comprends pas que le maire Perrault n'ait pas utilisé ses contacts pour accéder à la haute direction de Canadian Tire et pour que nous discussions ensemble des corrections nécessaires», déplore M. Roy.

### Cachés derrière les citoyens

Daniel Roy reproche aux élus municipaux de s'être cachés derrière des principes de démocratie tout en refusant de s'y soumettre.

«Rappelez-vous, ce sont les citoyens

qui ont accepté en référendum le changement de zonage des terrains longeant l'autoroute 410 en faveur de Robert Morin, Gérard Allard et Jean-Marc Nadeau. Dans notre dossier, les élus ont constamment parlé au nom de citoyens mais leur ont refusé le droit de s'exprimer à travers une consultation populaire. Daniel Roy est probablement un personnage politique moins influent que les gens précédemment nommés», dit-il.

Parcourant l'historique du dossier, Daniel Roy soutient que les élus sherbrookoïses ont à répondre de plusieurs de leurs décisions.

«On nous promettait 60 millions \$ en 1989 au moment d'accepter le projet résidentiel L'Ambassade: dix ans plus tard, rien. La Ville a autorisé la construction

commerciale le long de l'autoroute et a investi 700 000 \$ pour construire des bretelles d'accès: toujours rien. Les élus s'acharnent à réparer leurs erreurs», fait-il valoir.

### En duo avec Wal Mart?

Daniel Roy est plus réservé sur l'avenir de Canadian Tire à Sherbrooke, précisant seulement qu'une analyse exploratoire démarre au sein de la division immobilière de Canadian Tire.

«Les terrains commerciaux longeant la 410 ou ceux de la rue King Ouest ne nous intéressent pas. Tirez en vos propres conclusions», répond le marchand, sans plus de précisions.

Interrogé sur la possibilité que Canadian Tire se greffe à Wal Mart à la Plaza

Rock Forest, Daniel Roy ne nie pas cette hypothèse.

«J'ai entendu comme vous qu'un projet d'agrandissement est dans l'air à Rock Forest. Canadian Tire et Wal Mart sont côte à côte dans plusieurs villes canadiennes. Pour ce qui est de Sherbrooke, comme Jean Perrault et Robert Morin ont l'air de savoir ce qui s'en vient et qu'ils anticipent l'arrivée de millions de dollars en investissements, nous attendons. Le jour où tous ces terrains seront occupés, la Ville ne pourra plus nous dire non devant le Carrefour, sous prétexte qu'il reste des terrains ailleurs», ironise le propriétaire du magasin Canadian Tire de Sherbrooke.

Ce dernier se donne cinq ans pour arrêter sa stratégie de développement.

# Québec verse 150 000 \$ à l'église St. James

Hatley

La ministre de la Culture et des Communications et députée de Taschereau, Agnès Maltais, a annoncé le versement d'une aide financière de 5 021 000 \$ pour soutenir les travaux de restauration de 18 lieux de culte ou édifices à vocation religieuse.

Plusieurs d'entre eux sont classés

monuments historiques ou sont situés dans un arrondissement historique. Ces fonds permettront aux fabriques et aux communautés religieuses de réaliser des travaux jugés urgents et nécessaires.

Dans la région de l'Estrie, un projet a été retenu. En effet, une somme de 150 000 \$ a été accordée à l'église anglicane St. James, classée monument historique. Elle est située à Hatley, dans

une petite communauté qui ne peut supporter le coût de travaux importants tels la réfection de la toiture, du parement en bois des murs, du parvis, de la fenestration et des vitraux.

«Tous ces bâtiments ont une grande valeur patrimoniale. Je suis convaincu de la nécessité d'intervenir pour conserver et mettre en valeur ces lieux si intimement liés à l'histoire et à la culture québécoise», a déclaré Mme Maltais.

Rappelons que ces subventions sont

accordées grâce au programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux, dans le cadre de l'entente conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Fondation du patrimoine religieux du Québec. Cette année, le gouvernement du Québec a augmenté de 40 millions \$ le budget consenti à ce programme, portant à 100 millions \$ les fonds consacrés à la restauration du patrimoine religieux depuis 1995.

LE XXX ET UN®



**La casquette pure laine Kangol 39.<sup>95</sup>**  
Importée d'Angleterre, une classique, reconnaissable à son petit logo kangourou brodé en contraste. Une indispensable à choisir en noir, marine ou loden. P.m.g.t.g. Rég. 50,00\*



**Le veston laine et cachemire 159.<sup>95</sup>**  
Un essentiel, un rapport qualité prix du 31 pour homme imbattable. Le veston quatre boutons, de coupe allongée, poches à rabat, facile à coordonner: en charbon, noir, cognac, marine. 38 à 46. Rég. 195,00\*

la maison

# simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTREAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# Saisie de stupéfiants et d'armes

□ Les policiers d'East Angus ont perquisitionné hier matin à l'aube à Ascot Corner et arrêté un couple

## Ascot Corner

Une enquête policière, menée ces derniers jours par la Sûreté municipale d'East Angus, a connu son aboutissement à l'aube, hier matin, à Ascot Corner, avec la saisie de stupéfiants, d'armes à feu et l'arrestation d'un couple.

Il était six heures du matin quand les policiers se sont amenés dans une résidence unifamiliale, chemin Boucher, à Ascot Corner.

Mandat de perquisition en main, ils ont découvert sur les lieux deux kilos de cocottes, soit la partie la plus convoitée et la plus substantielle en THC d'un plant de marijuana - aussi quand il est question de deux kilos de cocottes... «c'est du beau stock!» - et dans un coffre-fort, quelques 18 grammes de ce qui semble être de la cocaïne.

L'analyse du stupéfiant permettra de le confirmer.

La valeur des stupéfiants saisis ap-

procherait les 45 000 \$, a mentionné M. Gaëtan Poulin, directeur de la Sûreté municipale d'East Angus.

De plus, la police a mis la main sur cinq armes de poing (revolver et pistolet) dont une était munie d'un silen-

cieux. Quatre de ces armes sont à autorisation restreinte et la cinquième, carrément prohibée.

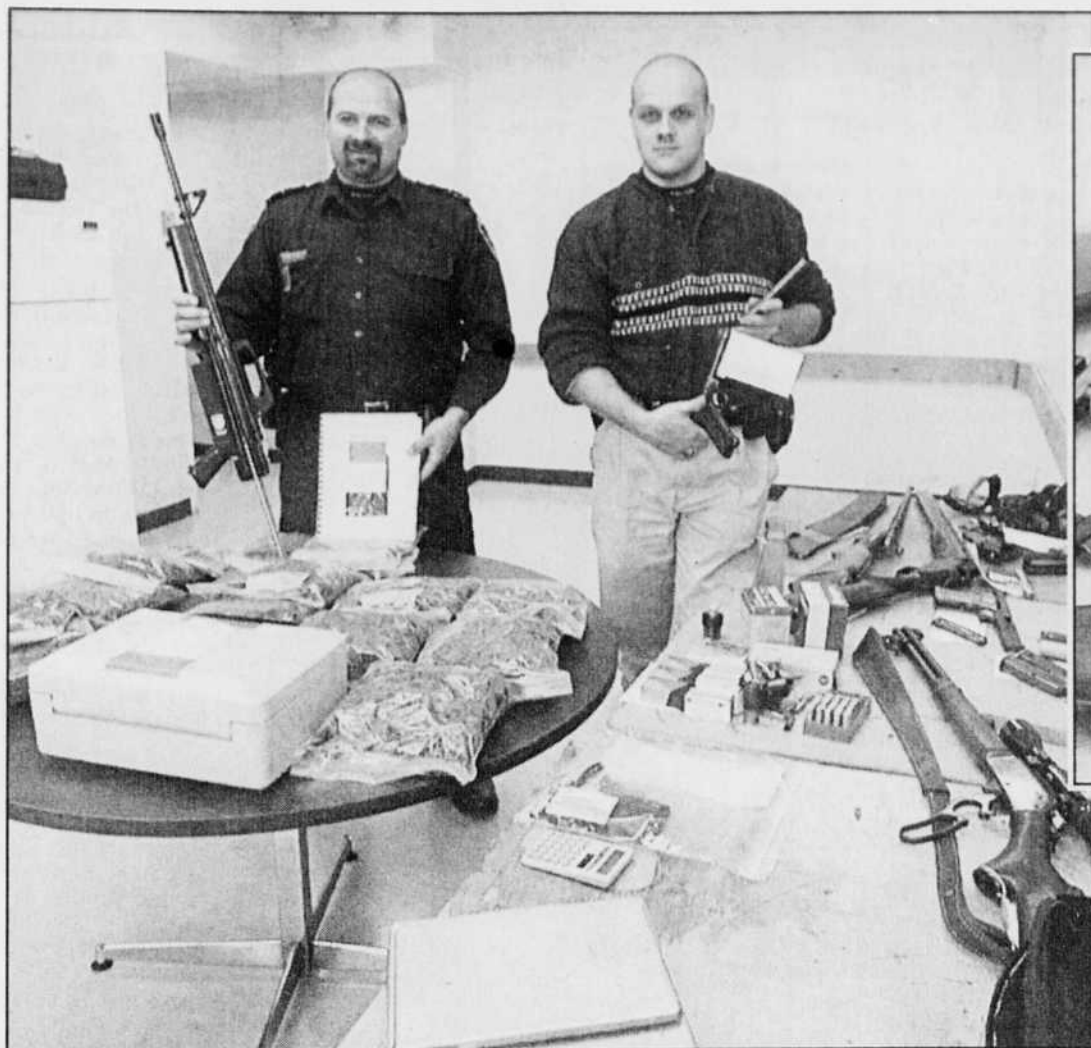
Les policiers ont également trouvé quatre armes de chasse qui étaient illégalement entreposées ou, si l'on préfé-

re, qui n'étaient pas entreposées selon les règles de sécurité exigées par la loi.

Les enquêteurs ont interpellé un couple dans la trentaine. L'enquêteur principal au dossier, M. Jean-François Ménard, devait accompagner l'homme

au palais de justice de Sherbrooke pour y compléter les formalités de comparution.

Quant à la femme, elle serait appelée à comparaître par voie de sommation.



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Le sergent François Grenier et l'enquêteur Jean-François Ménard exhibent la bonne récolte que la Sûreté municipale d'East Angus a fait très tôt hier matin dans une résidence unifamiliale du chemin Boucher, à Ascot Corner. Mandat de perquisition en main, les policiers ont découvert sur les lieux deux kilos de cocottes de marijuana et dans un coffre-fort, quelques 18 grammes de ce qui semble être de la cocaïne. De plus, la police a mis la main sur cinq armes de poing (revolver et pistolet) dont une était munie d'un silencieux. Quatre de ces armes sont à autorisation restreinte et la cinquième, carrément prohibée.



## La Légion d'honneur au proprio de l'Auberge Hatley

Imacom-Daguerre, Martin Blache

Le propriétaire de l'Auberge Hatley, à North Hatley, Robert Gagnon, a été reçu chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur française. On le voit ici en compagnie du président de Relais et Châteaux, Régis Bulot. M. Gagnon a reçu sa décoration mardi soir à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal et hier, il accueillait les membres du conseil d'administration de Relais et Châteaux à son auberge. M. Gagnon est vice-président de Relais et Châteaux.

## Sherbrooke

Qu'ont en commun Robert Charlebois, Céline Dion et Robert Gagnon, propriétaire de l'Auberge Hatley, en Estrie? Ce sont trois Québécois qui ont mérité l'insigne honneur d'être reçus chevaliers de la Légion d'honneur française!

M. Gagnon a en effet reçu cette grande distinction mardi soir à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal, des mains de l'ambassadeur de France au Canada, M. Denis Bauchard, en présence de près de 200 invités, dont le ministre du Tourisme

du Québec, Maxime Arseneau, et le président de Relais et Châteaux, Régis Bulot.

«Le gouvernement français décerne cet honneur normalement aux Français, mais aussi à l'occasion à des gens de d'autres pays qui ont fait des efforts particuliers soit pour la culture française ou pour la France», explique Robert Gagnon.

«Dans mon cas, je l'ai reçu en tant que vice-président de Relais et Châteaux (un organisme qui regroupe 40 pays et 420 établissements hôteliers), qui véhicule un art de vivre à la française. Celui-ci se caractérise par les

cinq «C»: caractère de la maison, charme, calme, cuisine et courtoisie», précise M. Gagnon.

«Pour nous, ce sont des valeurs très importantes, cela se traduit par l'art de bien recevoir», ajoute-t-il.

Le fait de recevoir les insignes de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur française constitue évidemment une immense source de fierté pour M. Gagnon, propriétaire de l'Auberge Hatley depuis 20 ans.

«J'aurais pu choisir de recevoir cette distinction en France, mais j'ai décidé de la recevoir ici (à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie) pour souligner aux jeunes qu'on se préoccupe d'eux et

leur montrer que c'est un métier qui peut nous mener à des choses intéressantes et reconnues par la société», illustre M. Gagnon.

Et en digne ambassadeur de la région de l'Estrie, Robert Gagnon avait invité hier les membres du conseil d'administration de Relais et Châteaux à l'Auberge Hatley, qui proviennent d'une dizaine de pays.

«C'est déjà fabuleux de recevoir ces gens-là ici, mais cela nous fait aussi 10 ambassadeurs dans autant de pays!» fait-il remarquer, soulignant que ses invités ont été enchantés par les couleurs de l'automne estrien.

Le président de Relais et Châteaux,

Régis Bulot, qui connaît fort bien le Québec et l'Estrie, a d'ailleurs souligné que les gens de Relais et Châteaux «sont arrivés à un moment de l'année merveilleux, avec les couleurs de l'automne et la chaleur des Québécois».

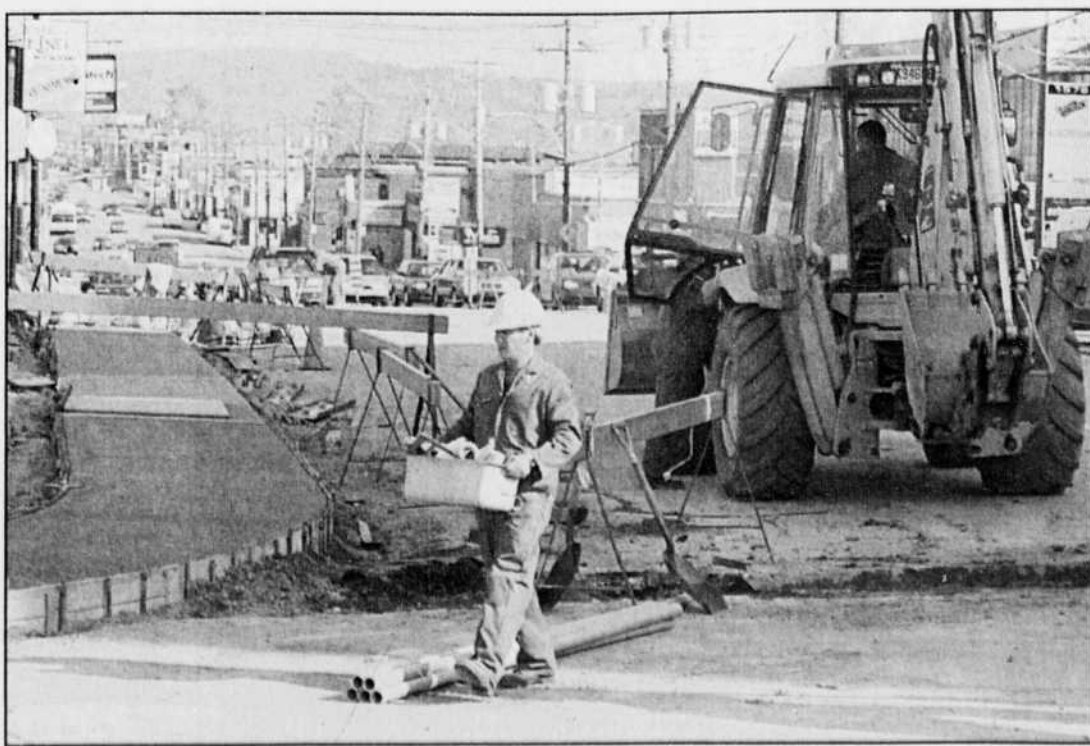
«Robert Gagnon a été l'artisan de la promotion de l'art de vivre à la française ici. Il a fait comprendre que le Québec était la porte d'entrée de l'Amérique pour la France et celle de la France pour l'Amérique», a mentionné M. Bulot au sujet du travail de M. Gagnon.

«Il a fait comprendre les deux cultures et les a rendu complémentaires», ajoute-t-il.

## Un commerçant impressionné par la rapidité d'exécution des employés municipaux

Imacom-Daguerre, Martin Blache

Les employés municipaux de Sherbrooke ont fait un petit miracle hier devant le commerce Hubert Saint-Jean sur la rue King Ouest en creusant pour remplacer des conduites et refaire le trottoir et en refermant très rapidement le trou pour nuire le moins possible aux activités commerciales du commerce. «Il faut le dire. Les employés municipaux ont très bien fait leur travail et dans des délais très courts», a lancé Michel Saint-Jean, propriétaire du commerce, qui a d'ailleurs été bien informé de la nature des travaux et de la durée de ceux-ci devant la façade de son établissement. Il faut accepter de vivre les changements, a-t-il poursuivi. Les travaux de réaménagement de la rue King Ouest se poursuivent toujours.



**BOUCHERON**

Eau de toilette, pour homme, 50 ml ..... 60\$  
(en abaisseur)

**L'O de l'Aube**

PARTUMERIE

Promenades King (mail intérieur)  
2235, rue King Ouest, Sherbrooke  
564-0814

**PÉNIBLE LENDEMAIN DE TRAGÉDIE À DRUMMONDVILLE**

# «Ma fille m'a sauvé»

Nancy MASSICOTTE

Le Nouvelliste, Nicolet

«J'e n'ai pas pensé au film "Titanic" quand j'étais dans l'eau. Je pensais surtout au présent mais, aujourd'hui, je peux vous dire que mon histoire, c'est la même affaire.»

Mario Jacques est l'un des deux survivants de la tragédie du lac Saint-Pierre. Il est conseiller municipal à Drummondville, mais il est avant tout un père qui a vu mourir sa fille, Valérie, 16 ans, et l'ami de celle-ci, Frédéric Bourret, 15 ans. Il est également cet homme qui a perdu un ami, le guide Robert Jones, 57 ans.

Lundi et mardi, il a fait preuve de leadership et de ténacité en réussissant à s'accrocher à la vie pendant 16 heures d'enfer dans les eaux froides du lac Saint-Pierre, à la hauteur de Baie-du-Febvre. Hier, il a encore une fois prouvé son courage exemplaire en acceptant de rencontrer la presse pendant cinq minutes.

**«On a essayé de tenir le fort»**

Les sanglots dans la gorge, il a raconté les tristes événements survenus sur le lac Saint-Pierre. «Quand on a chaviré, j'ai essayé de sauver les deux jeunes et de me sauver moi-même. Nous nous sommes tous attachés les uns aux autres. On a essayé de tenir le fort même si nous étions laissés à nous-mêmes. Je me disais: "On va s'en sortir". On a fait tout ce qu'on a pu jusqu'à ce qu'il ne reste que deux personnes, moi et Roger Auger. Au matin, je me disais qu'on allait y passer nous aussi. Puis, on a entendu l'embarcation de M. André Boisvert. Je voudrais aujourd'hui le remercier pour ce qu'il a fait», a déclaré M. Jacques.

On sait que le groupe de Drummondville prenait part à une excursion de pêche au doré sur le lac Saint-Pierre lundi après-midi. Or, le moteur de leur embarcation s'est arrêté vers 14h30. L'eau s'est infiltrée dans l'embarcation à cause des vagues importantes. Les pêcheurs ont bien tenté de vider l'eau avec une écope mais en vain. L'embarcation a calé et a ensuite chaviré. Le guide est décédé le premier plus rapidement que les autres, d'hypothermie et non d'un malaise cardiaque, sait-on maintenant par l'autopsie.

Les quatre pêcheurs ont longtemps attendu les secours dans l'eau. Ils ont bien vu l'hélicoptère et l'aéroglesseur procéder aux recherches sans pour autant être repérés. Ce n'est que le lendemain matin qu'ils ont finalement été retrouvés. Or, il était déjà trop tard pour Valérie Jacques et Frédéric Bourret. Ils étaient morts d'hypothermie.

«On a eu des moments de désespoir quand on a vu repartir les secouristes. Mais, comment auraient-ils pu nous voir? On a tenu le fort en se parlant. On se criait pour se réveiller. On s'est battu mais, à la fin, on ne se sentait plus les bras. On a essayé de crier pour avoir du secours... les forces

ont manqué», s'est rappelé l'homme de 46 ans.

**«Je vous aime tous mais Fred m'appelle»**

Un désespoir qui a atteint son paroxysme lorsque les deux adolescents sont partis. Frédéric Bourret est mort vers 19 h, Valérie Jacques l'a suivi vers 23 h. Incapable de retenir ses larmes, M. Jacques se souvient des derniers moments de sa fille: «Elle m'a dit: "Pa, je t'aime. Je vous aime tous mais Fred m'appelle. Je vais aller le rejoindre." Et là, je lui ai dit: Non, reste avec nous. Mais, elle a glissé dans l'eau.»

M. Jacques croit qu'il a survécu grâce à sa fille. «C'est elle qui m'a sauvé. Il y avait une lumière dans le ciel. Au début je croyais que c'était un avion mais ce n'étais pas ça. C'était Valérie. Je le sais que c'est elle», a-t-il poursuivi.

**D'abord annulée**

Ces moments d'horreur resteront à jamais gravés dans la mémoire de M. Jacques. Il regrette d'ailleurs amèrement d'avoir invité sa fille à participer à cette excursion. Dès le départ, Valérie Jacques ne faisait pas partie du voyage. Comme l'a expliqué plus tôt l'autre fille de M. Jacques, Nathalie, l'excursion de pêche avait été annulée en raison des forts vents qui étaient prévus. «Robert Jones a appelé pour dire que le voyage aurait finalement lieu. Comme l'un des amis de papa ne pouvait plus venir, c'est Valérie qui a pris sa place. Je crois qu'elle devait sentir quelque chose. Règle générale, elle hésitait avant d'accepter mais là elle a dit oui tout de suite. Il y a plein de choses bizarres comme ça», a-t-elle mentionné.

Selon elle, Valérie et Frédéric, qui se fréquentaient depuis un an, avaient de beaux projets d'avenir ensemble. «Au moins, ils ont eu le temps de se parler avant de mourir. Ils ont tous exprimé leur amour. Je pense qu'ils sont morts heureux même s'ils ont connu des moments de panique. A cause de l'hypothermie, ils étaient comme au ralenti», a-t-elle précisé.

**De mieux en mieux**

Le personnel de l'Hôpital Christ-Roi de Nicolet

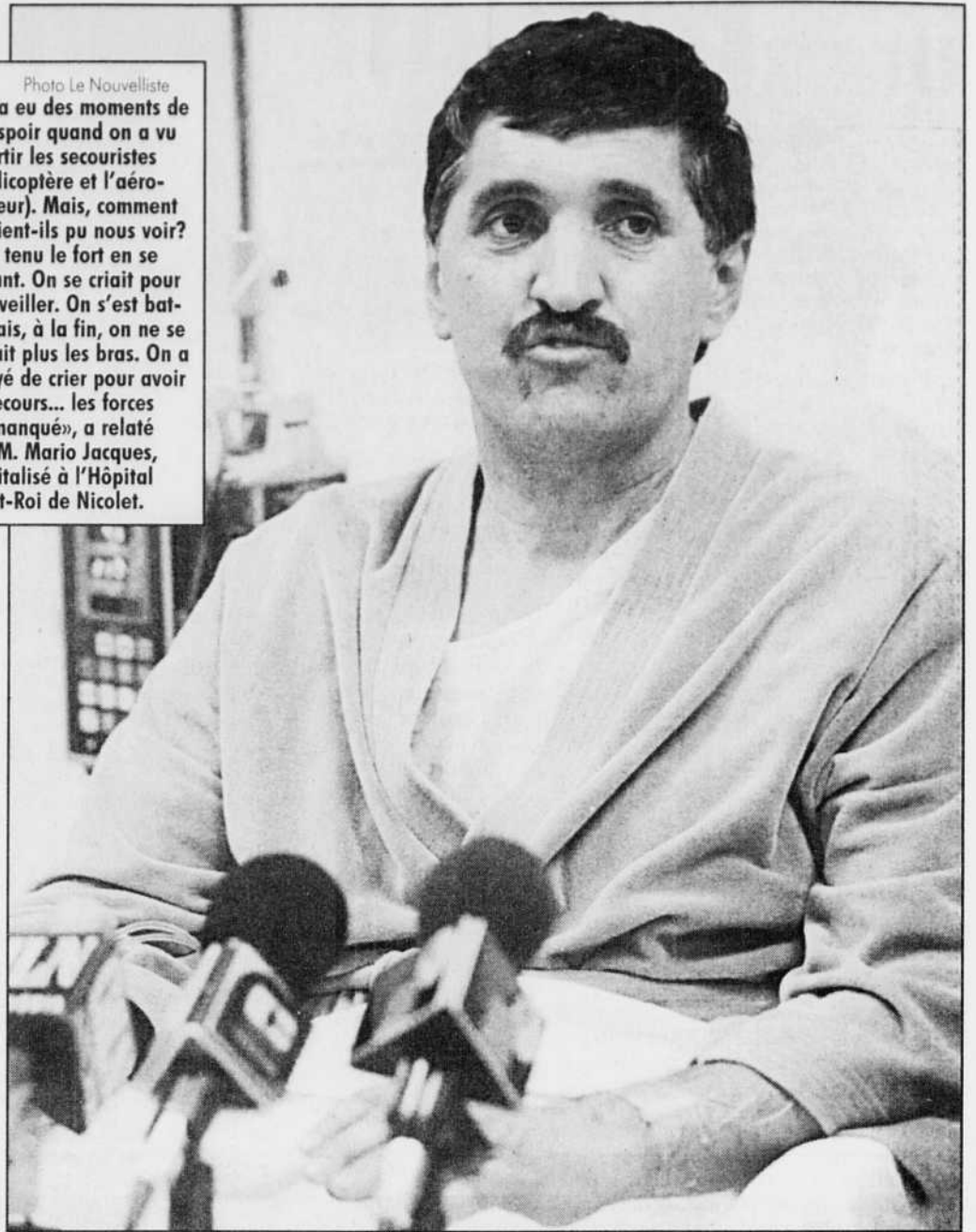
**MISE AU POINT**

Dans le cahier publicitaire **JOURS SEARS** en vigueur du lundi 11 au dimanche 24 octobre 1999, veuillez noter les corrections suivantes: à la page 10, moitié prix sur toutes les tenues de nuit Image 16+ devrait se lire: rabais 33% sur toutes les tenues de nuit Image 16+. À la page 15, le prix des chaussures de sport Court Club pour hommes et femmes est erroné. Devrait se lire: Rég. Sears 49,99\$/paire. Solde 24,99\$. Pages 18 et 19, les articles suivants **NE SONT PAS EXACTEMENT COMME ILLUSTRÉS**: APPUIE-TÊTE «RIDE N REST», POUSETTE «BREEZE» DE GRACO, VÊTEMENTS VARIÉS NEIGE-MOLLE POUR BÉBÉS. À la page 21, pantalons habillés pour garçons, tailles 2-6X **NE SONT PAS DISPONIBLES POUR CETTE PROMOTION**. À la page 21, rabais 30% vêtements Reebok et Brooks pour filles et garçons devrait se lire: rabais 30% vêtements Reebok et Brooks pour garçons. À la page 36, le canapé «Julian» **N'EST PAS EXACTEMENT COMME ILLUSTRÉ**.

Nous nous excusons sincèrement des inconvenients que cela cause aux clients Sears.



Photo Le Nouvelliste  
«On a eu des moments de désespoir quand on a vu repartir les secouristes (l'hélicoptère et l'aéroglesseur). Mais, comment auraient-ils pu nous voir? On a tenu le fort en se parlant. On se criait pour se réveiller. On s'est battu mais, à la fin, on ne se sentait plus les bras. On a essayé de crier pour avoir du secours... les forces ont manqué», a relaté hier M. Mario Jacques, hospitalisé à l'Hôpital Christ-Roi de Nicolet.



Roi de Nicolet a par ailleurs indiqué que les deux survivants, MM. Jacques et Audet, se portaient de mieux en mieux. Leur état est stable. Selon le Dr Guylaine Landry-Frêchette, directrice des services professionnels, leur muscles ont été touchés à cause de l'hypothermie mais tout devrait rentrer dans l'ordre d'ici les prochains jours. «Il pourrait y avoir des retombées au niveau des reins. Nous devons surveiller cela de très près. À l'heure ac-

tuelle cependant, les pronostics sont toutefois très bons», a-t-elle expliqué.

M. Jacques devrait obtenir son congé de l'hôpital d'ici les prochaines 24 heures. Quant à M. Auger, il sera transféré au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières puisque son état est jugé plus sérieux.

## «Une personne en hypothermie est frappée d'endormissement»

Sherbrooke

Les personnes frappées d'hypothermie ont beaucoup de difficulté à garder leur pleine lucidité. En plus de diminuer considérablement la force physique, l'hypothermie affecte la coordination motrice et rend les personnes confuses, au point de créer des hallucinations.

«Une personne en hypothermie est frappée d'endormissement. Elle n'a plus le même degré de conscience. On n'observe pas chez elle la même anxiété et la même angoisse que chez une personne qui tombe dans de l'eau plus chaude», affirme le Dr David Farrar, du centre de médecine sportive de l'Université de Sherbrooke.

**Le bon réflexe**

Selon les informations recueillies par les autorités policières, l'embarcation dans laquelle les quatre pêcheurs et leur guide prenaient place aurait chaviré sur le lac Saint-Pierre autour de 14h30 lundi. Valérie Jacques et son ami, Frédéric Bourret, auraient succombé au cours de la soirée. Les naufragés baignaient donc dans des eaux froides, dont la température oscillait autour de 10 degrés Celsius, depuis une douzaine d'heures déjà.

«Le réflexe des naufragés de s'attacher à l'embarcation était probablement la meilleure chose à faire dans les circonstances. Cela leur demandait moins d'efforts physiques que de rester agrippé au bateau. En situation d'hypothermie, l'économie d'énergie est primordiale pour espérer survivre en attendant les secours», signale le Dr Farrar.

Les pertes de chaleur dans l'eau sont très rapides. L'effort pour maintenir la température du corps dans l'eau serait 20 fois plus exigeant que la dépense énergétique pour conserver sa chaleur à l'air libre.

«Un vaste plan d'eau est frigorifiant. Le principe des vêtements conçus pour la plongée sous-marine ou pour les activités en eau froide est justement de laisser pénétrer de l'eau le long du corps qui, une fois réchauffée, sert d'isolant», précise le médecin.

**LIQUI-SPORTS**

vient d'avoir un **nouvel arrivage!**

- Espadrilles - Bottes de marche
- Shorts - Vêtements sport
- Bottes Sorel et Acton
- Skis alpins - Planches à neige
- Sacs à dos pour l'école
- Vêtements de neige et de ski alpin Adultes, junior et enfants
- Sous-vêtements Lifa et Kombi
- Raquettes de tennis et de badminton
- Patins à roues alignées
- Patins à glace
- Pantalons Cargo transformables en shorts

de **20** à **80%** de rabais

Centre-ville de Sherbrooke  
**LIQUI-SPORTS**  
30, rue Wellington Nord  
Anciens locaux de la Librairie Payette  
**VOISIN de MOMO SPORT**

**MAINTENANT OUVERT aux Promenades King**

Beaucoup plus grand!

**PROMOTION D'OUVERTURE NOUS PAYONS LES TAXES\***

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Vos conseillers, Jules Verreault et Pierre Frêchette

**Boutique Mode Jules Verreault**  
Vêtements pour hommes

Un rapport qualité/prix qui devance la compétition

Bienvenue à un autre client satisfait!

\* En vigueur jusqu'au 22 octobre 1999.  
2341, rue King Ouest, Sherbrooke, (819) 566-6040

**loto-québec résultats**

**Le Plus Gros Oufsd'OR** Tirage du 99-10-13

1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro
943800	760958
25 000 \$	50 000 \$
3 <sup>e</sup> numéro	
129885	
100 000 \$	
Ces 3 numéros gagnants sont décomposables	

**649** Tirage du 99-10-13

24	37	41	44	45	47
----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 31

**49** Tirage du 99-10-13

14	17	19	36	43	48
----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 25

**SÉLECTION BONI**

4 - 11 - 17 - 43  
CAGNOTTE DE 100 000 \$

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	19 500 \$
4/6	913 50 \$
3/6	17 946 5 \$
BONI	104 961 54 \$

Ventes totales: 598 020,00 \$

**Banco** Tirage du 99-10-13

6	12	13	19
20	22	23	31
37	39	40	43
44	47	49	50
51	62	63	69

**Extra** Tirage du 99-10-13  
NUMÉRO 642780

**Quotidienne** Tirage du 99-10-13

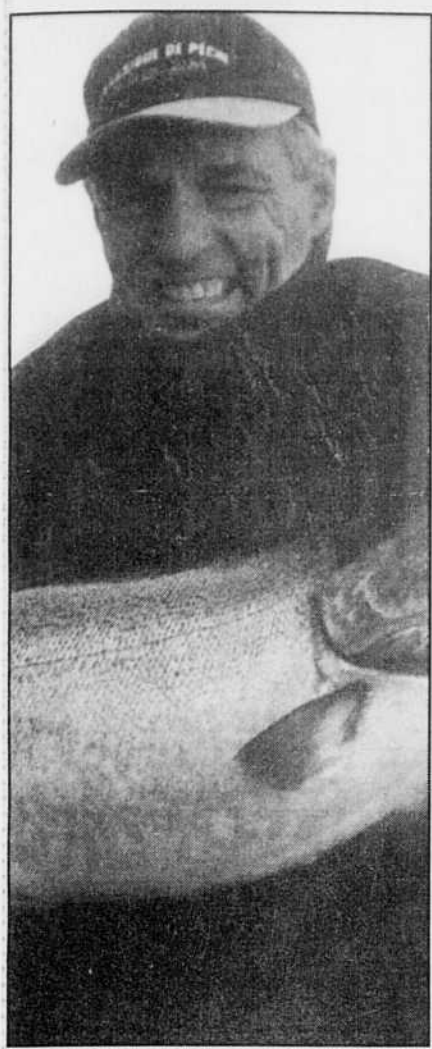
3	4
651	2155

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## PÉNIBLE LENDEMAIN DE TRAGÉDIE À DRUMMONDVILLE

## «La pêche, c'était ce qui rendait mon mari heureux»

Charlaine LAPLANTE  
Drummondville

«Robert m'a déjà dit: ça ne me dérangerait pas si j'avais à mourir dans l'eau un jour, en pêchant, parce que c'est ma passion.»

Voilà le souvenir qui aide à reconforter Gisèle Jones, l'épouse du guide de pêche qui a perdu la vie, lundi, lors d'une excursion sur le lac Saint-Pierre.

Après avoir rencontré le coroner, la famille du défunt a tenu à rectifier les circonstances du décès de Robert Jones.

«Il n'est pas mort d'un malaise cardiaque après quelques minutes comme on a pu le lire ou l'entendre dans tous les médias. Selon le coroner, il a succombé à l'hypothermie comme les deux adolescents après deux heures passées dans l'eau. Le garçon est décédé après quatre heures et la jeune fille est allée le rejoindre trois heures plus tard. Mon mari était maigre et c'est la graisse qui protège la poitrine du froid. Les deux survivants étaient plus costauds», explique Mme Jones.

Un bris du moteur de l'embarcation serait la réelle cause de la tragédie.

«Ils ont essayé de repartir le moteur quatre ou cinq fois en parcourant une cinquantaine de pieds chaque fois, mais les vagues ont eu le dessus. Ils ont sauté à l'eau et se sont fixés à la chaloupe», relate péniblement la femme en se référant aux témoignages des rescapés.

Inquiète, Gisèle Jones a passé une nuit blanche, ne cessant de communiquer avec la Garde côtière.

«Il semble que les embarcations de la Garde côtière passaient tout près d'eux. Les hommes criaient pour se fai-

re localiser mais ça n'a rien donné. L'hélicoptère n'a rien vu non plus. Je ne sais plus combien de fois que j'ai rappelé pendant la nuit. J'espérais qu'ils jetteraient l'ancre quelque part pour passer la nuit», raconte-t-elle.

Robert Jones opérait son commerce de pêche sportive à temps partiel depuis une dizaine d'années. Il parcourait la région. Il se rendait souvent aux lacs Memphrémagog et Massawippi, pêchant différentes espèces de poissons selon la saison.

«Mon mari aimait la pêche depuis toujours. Souvent, j'étais inquiète lorsqu'il partait en expédition, mais c'était ce qui le rendait heureux», confie Gisèle Jones, le visage baigné de larmes.

## Perte d'un ami

Claude Côté, un voisin, un collègue de travail et un coéquipier de pêche de M. Jones depuis près de 15 ans, a eu bien du mal à comprendre ce qui s'est passé lundi.

«Je dois être allé une centaine de fois sur le lac Saint-Pierre avec Robert et, depuis douze ans, nous allons passer

une semaine par année dans des pourvoirs du nord du Québec. Il était fiable, responsable, organisé et agissait toujours d'une façon sécuritaire. Il avait beaucoup de connaissances des plans d'eau et était très bien équipé. Un sonar lui indiquait les profondeurs et il possédait les cartes des lacs et une radio pour communiquer avec la terre ferme. Nous n'avons jamais vécu la moindre petite mésaventure ensemble en bateau», souligne l'homme qui dit avoir perdu un véritable ami.

Très sociable, aimé de tous chez l'Autobus Thomas où il travaillait depuis quatre ans, ponctuel et surtout disponible quand on avait besoin de lui, Robert Jones possédait toutes ces qualités du moins selon Claude Côté.

«En fait, je suis parvenu à comprendre les événements quand j'ai su que le moteur de l'embarcation avait cessé de fonctionner. Si son moteur avait marché, rien de tout cela ne serait arrivé et même avec les vagues causées par des forts vents, qui se lèvent parfois très rapidement. Il avait l'habitude de bien se positionner et de demeurer en contrôle de son embarcation peu importe la situation. Ce qui s'est passé cette jour-

née-là, moi j'appelle ça de la malchance», soutient le pêcheur d'expérience.

À la boutique d'articles de pêche La Sauvagine, on connaissait bien M. Jones.

«Il était très professionnel dans son métier de pêcheur. Il fabriquait ses propres leurres. D'ailleurs, nous en sommes dépositaire. Il produisait une dizaine de modèles. Il les avait baptisés les Bobit. Vous savez, la pêche est une maladie et lui il en était vraiment atteint. Au moins, il a perdu la vie en faisant ce qu'il aimait», affirme Denis Tremblay.

## Funérailles

Robert Jones sera exposé demain de 14h à 22h au salon Yves Houle et Frère du 2415, boul. Mercure à Drummondville. Ses funérailles se dérouleront samedi à 14h en l'église Saint-Pierre.

Pour ce qui est de deux jeunes amoureux de 16 et 15 ans, Valérie Jacques et Frédéric Bourret, qui sont décédés dans les mêmes circonstances, ils sont exposés ensemble aujourd'hui, de 14h à 22h, au salon Yves Houle et Frère du 130, rue Lindsay à Drummondville. Les funérailles auront lieu demain à 11h en l'église Saint-Frédéric.

Robert Jones (ci-haut) opérait son commerce de pêche sportive à temps partiel depuis une dizaine d'années. Il parcourait la région. Claude Côté, un voisin et un collègue de travail, souligne qu'il est allé une centaine de fois sur le lac Saint-Pierre avec lui sans aucun problème.

## Un guide blâme le changement rapide des conditions météo

Martin LAFRENIÈRE

Le Nouvelliste, Trois-Rivières

René Béland croit que les cinq personnes dont l'embarcation a chaviré lundi après-midi sur le lac Saint-Pierre ont été victimes de la malchance.

M. Béland, un Louisevillois qui agit comme guide pour les chasseurs et les pêcheurs et qui exploite une entreprise offrant des croisières d'observation de la faune, pense que le guide qui accompagnait les quatre pêcheurs a été surpris par la tempête. «Je suis allé sur le lac lundi matin et les vents étaient faibles; c'était correct. Mais la situation a changé au cours de la journée et les vents atteignaient 50 ou 60 km/h. Quand les vents soufflent aussi fort, on ne s'aventure pas en plein milieu du lac Saint-Pierre; c'est beaucoup trop dangereux. Selon moi, les gens ont pu être surpris par le changement des conditions.»

La dimension du bateau impliqué dans cet accident a également étonné M. Béland. «Le bateau est assez gros, mais peut-être qu'il était surchargé avec la présence de cinq personnes à bord. Si c'est le cas, le guide ne

pouvait pas diriger l'embarcation comme il le voulait, car elle était trop lourde. Dans ces conditions, la maîtrise d'un bateau est plus difficile.»

Selon les premières constatations, l'accident qui a coûté la vie à trois des cinq occupants de l'embarcation est survenu à la hauteur de Baie-du-Febvre, donc en face d'Yamachiche sur la rive nord. Ce secteur du lac Saint-Pierre devient très agité lors de forts vents. «Quand le vent souffle, c'est une vraie mer intérieure dans cette partie du lac. C'est le secteur où ça brasse le plus. Quand on se trouve dans cette section, au coeur d'une tempête, il faut regagner le bord du lac. Mais à cet endroit, les gens devaient se trouver passablement loin de la rive», a expliqué M. Béland, qui estime que le bateau devait se trouver à environ 15 km de l'embouchure de la rivière Saint-François, d'où sont parties les cinq personnes.

## ERRATUM

vacances  air Transat

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans la publicité en page frontispice de la section «Voyages» du samedi 9 octobre. Nous devrions lire :

«Punta Cana, Allegro Bavaro Grand, 1 semaine, 1 199 \$»

Nous nous excusons des inconvenients que cela a pu causer.

LES MEUBLES  
ÉCONO (1995) enr.  
Là où les prix sont économiques  
Guy Tousignant



533, rue King Est, Sherbrooke  
Tél : (819) 569-0632  
Livraison gratuite

\* Sujet à approbation de crédit



Pour meubler votre maison, du sous-sol au grenier

Mise de côté et plan de financement disponibles.

## INVESTISSEZ DANS DU SOLIDE



## LES OBLIGATIONS SÉCURI + DU QUÉBEC

La souplesse que vous avez toujours souhaitée!

- Encaissables aux six mois, sans pénalité.
- Taux d'intérêt concurrentiel garanti pour les 18 premiers mois.
- Garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Profitez du boni d'intérêt de 1% offert la première année sur vos obligations en les plaçant dans un des régimes ou fonds enregistrés de retraite du Québec (REER, FERR, CRI, FRV).

OBTENEZ  
5,65%  
la première année avec le boni REER de 1%!

C'est simple! Vous n'avez qu'à composer le 521-5229 pour la région de Québec ou le 1 800 463-5229 (sans frais) du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Téléphonnez-nous dès aujourd'hui pour investir en toute sécurité.

1 800 463-5229



PLACEMENTS QUÉBEC

NOTRE INTÉRÊT À TOUS

Québec 

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.



# Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

## EDITORIAL

# Pour réduire le fossé



Dany GRONDIN

**D**e tous les temps, s'installent entre les générations - et c'est une réalité qui s'applique un peu partout dans le monde - des distances bien difficiles à éliminer. Des conflits qui perdurent. Des préjugés qui font qu'on a du mal à se comprendre, à s'apprécier, à s'accepter. Faire les choses autrement équivaut aussi, bien souvent, à ne pas se faire comprendre des gens qui nous entourent.

Les plus âgés jugeront souvent sévèrement les actions des plus jeunes tandis que ces derniers tenteront par tous les moyens de provoquer leurs aînés. Et c'est normal. Les temps changent. Les choses se font différemment. L'éducation ne met pas l'accent sur les mêmes objectifs, les valeurs se modifient.

Ce qui semblait capital auparavant perd de l'intérêt aujourd'hui et ce qui fascine de nos jours n'avait aucune importance hier. Les priorités changent avec les années. Peut-être parce que nous vieillissons tous ou peut-être parce que le monde lui-même est en perpétuel mouvement.

Reste que les relations entre générations se détériorent parfois à un point tel qu'il devient pratiquement impossible de réparer les pots cassés. On entend trop souvent dire que les jeunes sont ceci ou cela. Que ce n'est plus comme c'était hier.

Qu'il n'y a plus de respect. Tout le monde est sur la défensive. Ce n'est pas l'attitude idéale pour se rapprocher des autres générations.

On juge donc trop souvent avant de connaître, comme si tout ce qui était entrepris par l'autre génération était nécessairement mauvais. Et on se referme sur soi-même, convaincu que la seule et unique voie qui convienne parfaitement est celle que nous avons empruntée au fil des ans.

Énoncée de cette manière, il va sans dire que cette vérité semble surfaite. Il n'est jamais de route idéale ni parfaite en ce bas monde. Si nous connaissions la recette miracle... mais ce n'est pas le cas.

Ne dit-on pas que toutes les routes mènent à Rome? Ce n'est pas parce qu'un jeune décide d'explorer une avenue différente, qu'il en est moins bon que ses aînés qui ont choisi - ou ont été forcés de choisir - une voie plus traditionnelle.

Le congrès organisé au début de novembre par l'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR), section Sherbrooke, pourrait bien aider à documenter un peu plus le phénomène des fossés entre générations. Bien sûr, on en parle, on le vit, mais rien de vraiment concret n'a été entrepris pour régler la situation.

Le congrès pourrait peut-être faciliter les choses. Tant et

aussi longtemps, en fait, que l'ouverture d'esprit et la curiosité de connaître et d'apprendre l'autre demeureront au cœur de l'événement.

Mais si tout va bien, les quelque 200 congressistes attendus - des personnes de toutes les générations - risquent de faire ressortir des pistes de solutions qui aideront éventuellement à faire disparaître les barrières entre les générations.

Belle initiative que celle-là. Il n'y a rien, en effet, comme une bonne discussion pour apprendre à se comprendre, à se connaître, à se découvrir, à apprécier ses talents, ses qualités et son potentiel.

Pour une fois qu'une activité est organisée dans le but de faire disparaître le mur qui s'est installé entre les générations, il faudrait bien en profiter. Ce n'est pas tous les jours qu'on nous offre la possibilité de s'ouvrir à l'autre et de découvrir qu'il y a entre nous bien plus de points communs que ce que nous croyions possible au départ.

Et si nos centres d'intérêts n'étaient pas aussi éloignés après tout? Et si nous avions tous, malgré nos âges différents, des rêves communs, des plaisirs et des loisirs partagés? Et si ce fameux fossé n'était qu'un prétexte pour faire l'effort de mieux connaître l'autre?

## LETTRE OUVERTE

### Le boycott

**J**e travaille à la formation des futures enseignantes et des futurs enseignants depuis plusieurs années. En fait, depuis 1989, j'ai comme principale tâche de faciliter la collaboration entre le milieu scolaire et la faculté d'Éducation dans cette mission de formation.

Je dois avouer que dans la situation actuelle, la manière dont les gens réagissent m'interpelle de plusieurs façons. Premièrement, elle laisse supposer que la faculté d'Éducation n'appuie pas les enseignantes et les enseignants alors que nous demandons sans relâche, depuis 1992, que le gouvernement inclut l'encadrement des stagiaires dans la tâche des enseignantes et des enseignants. Deuxièmement, elle laisse croire que les stagiaires sont en guerre contre les enseignantes et les enseignants alors qu'elles et qu'ils veulent devenir des enseignantes et des enseignants compétents et que, privés de leur stage, cet objectif est beaucoup plus difficile à atteindre.

Troisièmement, elle donne des arguments à certaines personnes du ré-

seau universitaire qui veulent réduire le nombre d'heures de stage. Quatrièmement, elle donne l'impression que les stagiaires ne font que bouffer le temps des enseignantes et des enseignants alors qu'un grand nombre de projets de stage sont des apports positifs à la classe et aux enfants. Cinquièmement, elle me fait réaliser mon impuissance dans un conflit entre mes partenaires du milieu scolaire et le ministère de l'Éducation.

Le ministère de l'Éducation me laisse démuné quand il reconnaît l'importance de la contribution des enseignantes et des enseignants dans la formation de la relève sans dire comment cette reconnaissance peut se traduire dans une convention collective. Le milieu scolaire me laisse démuné quand il prend une décision de boycotter les stagiaires sans consulter les partenaires que nous avons appris à devenir avec le temps.

Michel Lessard  
Coordonnateur des stages  
aux facultés d'Éducation et  
d'Éducation Physique et Sportive

### Maître de la vie

Réponse à Marie-Eve Tremblay  
Ma chère Marie-Eve,

**J**e veux d'abord te féliciter pour l'article que tu as fait paraître dans La Tribune du 3 septembre.

(...)À ma connaissance, personne n'a répondu à ta question. Je n'essaierai pas de la trancher cette question, car je ne suis ni philosophe, ni théologienne. Je veux seulement te faire part de ma conviction, conviction que je puise dans la Parole de Dieu trans-

mise par l'Écriture Sainte où Dieu dit à son peuple, par l'intermédiaire de Moïse, «Tu ne tueras pas». C'est court et c'est indiscutable. Celui qui dicte ainsi sa volonté, c'est le «maître» même de la vie. Lui seul a le pouvoir de la donner et Lui seul, par conséquent, a le droit de la reprendre.

(...)Je te dis toute mon affection en Jésus.

Juliette Veilleux



## TRIBUNE LIBRE

### Parents, impliquez-vous!

À tous les parents qui désirent préserver la qualité de vie de leurs enfants aux écoles Saint-Jean de Bosco.

**S**avez-vous que si vous vous désintéressez de ce qui se passe dans votre commission scolaire, vous risquez de perdre beaucoup? Saviez-vous que vous risquez que l'on vous en passe des petites vites qui pourraient devenir un cauchemar pour vous et vos enfants? Il est grandement temps que tous les parents s'unissent afin de préserver un minimum de qualité de vie dans nos écoles, pour vos enfants. Vous vous demandez sûrement à

quoi nous voulons en venir? Eh bien, consultez votre conseil d'établissement et assistez à la réunion qui aura lieu le 20 octobre prochain à 19 heures à votre école pour en savoir plus. Sinon, vous risquez de perdre en partie le droit au choix de l'école que fréquentera votre ou vos enfants, vous risquez de voir vos enfants changer d'école contre votre gré, vous risquez de perdre votre garderie parascolaire, vous risquez que vos enfants se retrouvent, encore une fois, au centre d'un débat pour adultes et qu'ils en paient les frais, vous risquez de voir vos enfants pleurer puisqu'ils perdront certains de

leurs meilleurs amis et plus encore.

Votre seul moyen afin de sauvegarder votre école, de conserver un milieu de vie stable et de qualité pour vos enfants est de vous unir car seuls les parents ont le pouvoir de changer les choses. Vos enfants comptent sur vous afin de les protéger et les aider à s'épanouir dans un milieu stable, alors réagissez et unissez-vous afin de vous faire entendre.

Le sous-comité d'urgence  
du Conseil d'établissement  
Couvent Saint-Jean de Bosco  
Sylvie Crook et Marie-Claude Lessard

## DOCUMENT

### La prévention en perte de vitesse

NDLR: La Fédération de la santé et des services sociaux (CSN) entreprend une tournée des CLSC de la région afin de faire le point sur le vécu de ces entités. Cinq thèmes seront abordés: ci-après, le volet de la prévention.

**A**u printemps dernier, une quarantaine de travailleuses et travailleurs des CLSC estriens ont participé à une consultation mise de l'avant par la CSN et, à partir des résultats de cette consultation, un diagnostic régional des CLSC en Estrie a été rédigé.

Les intervenantes et intervenants ont clairement et fortement déploré que la prévention soit en chute libre: le temps des intervenantes et intervenants a diminué sous les coupures budgétaires et est utilisé pour répondre aux urgences et aux interventions à court terme.

Ceci veut dire que les travailleurs sociaux interviennent auprès des familles seulement quand il y a une crise (dans le cas d'un jeune en fugue, ou lorsque des parents à bout de souffle ne savent plus quoi faire avec leur petit dernier) car ils n'ont plus de temps pour les prévenir en mettant sur pied des groupes d'entraide pour parents.

Les travailleuses et travailleurs de nos CLSC ont également souligné qu'il n'y a plus de possibilité (ou très peu) de mettre en place des projets de prévention au niveau local car c'est le régional qui impose ses propres projets et sa vision de la prévention.

Les besoins de la population ne sont plus le point de départ pour la

grande équité sociale et, deuxièmement, le développement de l'équilibre social.

Elle propose les objectifs généraux suivants:

- Renforcer l'autonomie des personnes, des réseaux naturels et des communautés;
- Favoriser l'accessibilité universelle à des services personnalisés, continus et de qualité;
- Prévenir les problèmes de santé et certains types de problèmes sociaux jugés prioritaires.

La Commission d'enquête affirme sa croyance pour l'adoption de l'approche population qui, selon elle, permettrait d'agir sur les facteurs déterminants des problèmes.

Selon elle, «la connaissance des facteurs associés à l'apparition et à l'évolution des problèmes ainsi que la connaissance de leurs effets sur la personne, son environnement et l'ensemble de la collectivité sont nécessaires pour comprendre les causes des problèmes et juger de l'efficacité des solutions envisagées.»

La politique de la santé et du bien-être du gouvernement du Québec de 1992, qui a suivi la Commission d'enquête (1985-1988) réaffirme l'importance de travailler sur l'environnement des gens pour améliorer la santé de ceux-ci ainsi que les problèmes sociaux.

La politique insiste sur la nécessité de mettre en place des actions préventives tant à ce qui a trait à l'adaptation sociale (situation d'abus sexuels, violence, trouble de comportement, etc.)

qu'à la santé physique, la santé mentale, la santé publique ainsi qu'à l'intégration sociale.

Les stratégies prônées par la politique de la santé et du bien-être sont de plusieurs ordres: favoriser le renforcement du potentiel des personnes, soutenir les milieux de vie et développer des environnements sains et sécuritaires et finalement améliorer les conditions de vie.

De plus, dans la politique, le ministère entend: «consolider le CLSC comme établissement de première ligne, accroître la disponibilité des services qui y sont offerts et en faire un lieu privilégié de concertation au niveau local.»

**Marque distinctive**

Les CLSC ont été jusqu'à maintenant la marque distinctive du réseau de santé québécois. Établis par territoire de MRC ou, en milieu urbain par quartier, ces établissements se sont vus confier la mission de veiller à la santé et au bien-être de la population de leur territoire, en favorisant une approche globale où se conjuguent le préventif et le curatif, les actions sur le plan médical et sur le plan social.

Mais voilà, ce rôle distinctif des CLSC est aujourd'hui remis en cause, sans par ailleurs que cette question ait fait l'objet explicitement d'énoncé de politique ou de débat public.

d'offrir en première ligne des services de santé et des services sociaux courants et, à la population du territoire qu'il dessert, des services sociaux de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion.

Dans le mandat confié aux Centres locaux de services communautaires (CLSC), il est bien clair que la prévention en fait partie prenante.

Pourtant, malgré que les intervenantes et intervenants, les spécialistes et les décideurs aient répété à maintes reprises qu'il fallait opter pour des actions de nature préventive (médicales, sociales et communautaires) pour viser l'amélioration des conditions de santé et de bien-être d'une population, ce volet de la mission des CLSC a souffert des mesures de restrictions budgétaires appliquées ces dernières années et son importance pourrait aussi être compromise dans le cadre des fusions actuelles.

La réalité est qu'en santé publique, les effectifs ont chuté de 1,6 % alors que la pauvreté a généré davantage de problèmes sociaux, de détresse psychologique et d'exclusion qui sollicitent les services d'une manière particulière.

Malheureusement, les budgets dévolus à la prévention et à l'action communautaire ont servi à soutenir les conséquences du virage ambulatoire.

Il faut bien reconnaître que les gestes ne suivent pas les discours!

Daniel Bouffard,  
travailleur syndiqué de CLSC  
Claude Dallaire,  
conseiller syndical CSN

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Daniel Gévy Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

# Le gaz met 300 élèves dehors

Des travaux d'excavation provoquent une fuite près de l'école Sainte-Anne, rue Ontario



Les membres du Service de police de la région sherbrookoise, les pompiers de Sherbrooke et les gens de Gaz Métropolitain ont fait diligence, hier matin; rue de l'Ontario, dans le Nord de Sherbrooke, pour définir un périmètre de sécurité et pour colmater une fuite de gaz naturel.

## Sherbrooke

Les quelque 250 à 300 élèves de l'école Sainte-Anne, 851 rue de l'Ontario, dans le quartier Nord de Sherbrooke, ont bénéficié d'une heure forcée de congé de classe, hier matin, à cause d'une fuite accidentelle de gaz naturel.

Il était environ 9 h 15 quand l'opérateur d'une pelle mécanique a accidentellement perforé une conduite de gaz naturel d'un diamètre de 42 millimètres (un pouce et un quart).

Dès le bris, un sifflement aigu s'est fait entendre et une odeur de mercaptan a envahi le secteur. L'odeur a même atteint les locaux de l'école Sainte-Anne si bien que par mesure préventive, les autorités ont convenu d'évacuer l'école.

Les élèves ont trouvé momentanément refuge à l'école du Soleil-Levant, 830 rue Buck, située juste à l'arrière de l'école Sainte-Anne mais sur un plateau plus élevé.

Les travaux d'excavation dont le but visait à installer une base de béton se déroulaient juste en face de l'école qui est tout de même située à plusieurs dizaines de mètres de la rue de l'Ontario.

N'eut été de l'infiltration de l'odeur, il n'y aurait pas eu évacuation. D'ailleurs, les maisons du voisinage de l'école n'ont pas été évacuées.

Informés de la fuite de gaz naturel, des patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise, des pompiers de Sherbrooke et des techniciens de Gaz Métropolitain ont été dépêchés sur les lieux.

Les policiers ont interdit l'accès à la rue de l'Ontario à partir de la rue Prospect, de la rue Victoria et de la rue Elgin.

Il aura fallu moins de 30 minutes, a précisé le policier Serge Fournier, porte-parole du SPRS, pour colmater la fuite. À 10 heures, les autorités de l'école Sainte-Anne ont obtenu le feu vert pour la réintégration des locaux.

Bonjour les petites annonces, Céline pour vous aider...



Je vous aide à rejoindre plus de 115 000 acheteurs chaque jour

564-0999

1 800 567-6955

LES PETITES ANNONCES DE

LaTribune

## Les ossements à Coaticook

# Le ministère de la Culture s'en mêle

Jean-François GAGNON

Coaticook

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec a dépêché hier une de ses employées, Danielle Potvin, à Coaticook afin d'y récupérer certains ossements découverts par le Coaticookois Philippe Bélanger, lundi après-midi.

Entre autres, la représentante du ministère, oeuvrant au bureau de Sherbrooke, est repartie avec les fragments de crâne trouvés lundi par le quinquagénaire, alors qu'il creusait autour des fondations de sa maison, située rue Merrill.

Ces morceaux du squelette humain avait été placés en lieu sûr, dans les bureaux de la Sûreté municipale de Coaticook. L'employée du ministère de la Culture et des Communications du Québec serait également repartie avec des morceaux de ce qui semble, jusqu'ici, être une tombe.

### En vertu de la loi

Pour la Sûreté municipale, ce dossier est clos. Le ministère québécois a été saisi de l'affaire, en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Dans les prochains jours ou semaines, le ministère aura à décréter si les objets retrouvés dans la terre, aux côtés de la maison de M. Bélanger, «se veulent des découvertes archéologiques.»

Dans ce but, un archéologue devrait se rendre au site de la découverte, demain, afin de pousser plus loin les investigations préliminaires des gens du ministère.

S'il reconnaît le site comme étant d'intérêt archéologique, - et pour vérifier cela il se fera apparemment à l'âge des ossements - on lui prêtera une attention particulière.

Cela ne serait pas sans faire plaisir au président de la jeune Société d'histoire de Coaticook, Rock Létourneau. Vraisemblablement, à ses yeux, le site pourrait recéler de renseignements fort intéressants, d'un point de vue historique.

«Mon organisme serait même prêt à s'investir, aux côtés des gens en poste, afin de mener d'éventuelles fouilles ou autres opérations archéologiques à bien, au site de la rue Merrill», confie M. Létourneau.

Ces probables fouilles révéleront peut-être la présence d'autres squelettes humains que celui découvert lundi.

Toutefois, dans le cas où le lieu n'aurait finalement aucune valeur archéologique, le ministère de la Culture et des Communications du Québec laissera le dossier à d'autres intervenants. Aucun de ses représentants, à Sherbrooke, n'a cependant pu indiquer hier entre les mains de qui il aboutirait.

### Un cimetière disparu

C'est la Société d'histoire de Coaticook qui, mardi, a aidé les policiers de Coaticook à faire avancer leur dossier concernant la découverte des ossements sous la maison de M. Bélanger.

Grâce à un livre, publié dans les années 60, la Société d'histoire de Coaticook a pu prouver qu'un cimetière avait autrefois existé à l'angle de la rue Merrill et Main Ouest, où loge le Coaticookois Philippe Bélanger.

Les sépultures de ce cimetière protestant, qui était d'une superficie totale d'environ deux acres trois quarts, auraient été démantelées au bout de la rue Court, à Coaticook, où l'on trouve, encore aujourd'hui, le lieu de repos éternel Mount Forest.



# L'hiver est à vos portes.

N'affrontez pas l'hiver sans passer chez un maître-technicien<sup>†</sup> Chrysler • Dodge • Jeep

## LE BILAN TOTAL

Pour votre véhicule Chrysler, Dodge, Jeep ou Plymouth

En plus de couvrir 85 points de vérification, le Bilan total comprend une lecture des codes de défaillance et un diagnostic des composantes électroniques avec le système DRB, un outil de haute technologie exclusif à DaimlerChrysler. Grâce à des mises à jour régulières avec le centre de technologie DaimlerChrysler, à Détroit, vous avez l'assurance que nos techniciens possèdent une connaissance approfondie inégalée de votre véhicule.

# 4995\$\*

Une valeur approximative de 99\*\*

VIDANGE D'HUILE ET FILTRE MOPAR  
Prêt à l'heure promise ou rien à déboursier!

- Jusqu'à 5 litres d'huile Mopar
- Filtre à huile Mopar
- Inspection visuelle en 15 points

# 1999\$

Excluant les moteurs V10 et diesel et les véhicules importés

SYSTÈME DE REFOUILLISSEMENT

- Vidange du système de refroidissement
- Jusqu'à 4 litres d'antigel/de liquide de refroidissement Mopar 4 saisons
- Vérification du radiateur, des courroies et de la tuyauterie

# 6995\$

ENTRETIEN DES FREINS AVANT

- Garantie de 12 mois sur pièces<sup>1</sup> et main-d'oeuvre. Kilométrage illimité.
- Remplacement des plaquettes de freins par des plaquettes Chrysler
- Vérification des disques et des étriers avant, du maître-cylindre et de la tuyauterie
- Regarnissage des roulements
- Remplissage du maître-cylindre

# 10995\$\*\*

Plaquettes et main-d'oeuvre comprises

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

SERVICE CINQ ÉTOILES  
★★★★★

ROULEZ TOUJOURS MIEUX

<sup>†</sup> Techniciens formés par DaimlerChrysler Canada. \* Offre d'une durée limitée. \*\* Cette offre s'applique aux véhicules suivants: Stratus/Breeze 1995 à 1998, Caravan/Voyager 1991 à 1998, Neon 1995 à 1998, modèles LH 1993 à 1998, Spirit/Acclaim 1991 à 1994, Shadow/Sundance 1987 à 1994 et tous les véhicules Jeep 1990 à 1998. † Contre défauts de fabrication seulement.

Offres valables chez les concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep participants. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep inc.



# L'AN 2000 TIENT DÉJÀ SES PROMESSES

CHRYSLER



le génie exprimé avec passion

Nos modèles 2000 débarquent en ville! Profitez de ces offres de lancement irrésistibles.



## CHRYSLER 300M 2000

Une silhouette ultramoderne et l'âme d'une championne

399\$<sup>\*</sup>  
par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 5 395 \$.  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium à haut rendement de 3,5 litres, 24 soupapes, 253 ch • Transmission automatique • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques • Suspension indépendante aux quatre roues
- Système antipatinage • Alarme antivol • Radio-cassette AM/FM stéréo Infinity avec lecteur de disques compacts et onze haut-parleurs • Sièges avant chauffants à commande électrique • Sièges à dessus en cuir



## CHRYSLER CONCORDE LX 2000

L'exemple absolu d'un design inspiré

379\$<sup>\*</sup>  
par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 3 395 \$.  
Taxe sur le climatiseur, transport  
et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium de 2,7 litres, DACT, 24 soupapes, 200 ch
- Transmission automatique • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques • Sièges avant à commande électrique
- Radiocassette AM/FM stéréo, amplificateur et huit haut-parleurs
- Sièges en tissu de catégorie supérieure



## CHRYSLER INTREPID 2000

Une berline familiale aux performances exaltantes

22 799\$<sup>\*\*</sup> à l'achat **OU** 319\$<sup>\*</sup> par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 3 435 \$.  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium de 2,7 litres, DACT, 24 soupapes, 200 ch • Transmission automatique • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques
- Suspension indépendante aux quatre roues • Régulateur de vitesse

Pour seulement

20\$<sup>†</sup> de plus par mois,  
louez l'Intrepid ES.

- Transmission AutoStick<sup>SM</sup> • Roues de 16 po en aluminium
- Sièges en tissu de catégorie supérieure • Siège du conducteur à commande électrique • Télédéverrouillage/éclairage d'accueil
- Phares antibrouillard



## CHRYSLER CIRRUS LX 2000

Modèle à habitacle avancé à un prix très civilisé

279\$<sup>\*</sup>  
par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 2 553 \$.  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

- Moteur de 2,4 litres, DACT, 16 soupapes • Transmission automatique
- Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques
- Régulateur de vitesse • Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs



## CHRYSLER NEON LE 2000

La petite des grandes berlines Chrysler

219\$<sup>†</sup>  
par mois

Location, terme de 48 mois. Comptant initial de 2 530 \$. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

**0%**<sup>‡</sup> d'intérêt à l'achat, jusqu'à 48 mois.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE POUR SEULEMENT 8 \$<sup>†</sup> DE PLUS PAR MOIS.

- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch • Transmission manuelle à cinq vitesses
- Roues de 15 po en aluminium • Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs
- Changeur pour quatre disques compacts au tableau de bord • Suspension indépendante aux quatre roues
- Volant inclinable • Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



\* Tarifs mensuels établis d'après la 300M 2000 26M, la Concorde 2000 22D, l'Intrepid 2000 22C (319 \$/23L (339 \$) et la Cirrus 2000 24B. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 ¢ le km. \*\* Transport (810 \$) en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Tarifs mensuels de 219 \$/227 \$ établis d'après la Neon 2000 21D + RDW + WJA/22D + RDW + WJA. Le premier versement sera exigé. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8 ¢ le km. ‡ Taux de financement de 0 % à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Neon 2000. Le financement exclut les immatriculations, les assurances et les taxes. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Itée. \*\* Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Itée.

Immatriation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca).

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep inc.

